



World  
Organisation  
for Animal  
Health

Organisation  
mondiale  
de la santé  
animale

Organización  
Mundial  
de Sanidad  
Animal

## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL DE L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE

Paris, du 3 au 5 mars 2026

Ont participé à la réunion :

Dre Susana Guedes Pombo (Portugal), Présidente du Conseil  
Dre Fajer Sabah Al Salloom (Bahreïn), Vice-présidente du Conseil (à distance)  
Dr Mbargou Lo (Sénégal), Membre  
Dr Wilmer José Juárez Juárez (Nicaragua), Membre  
Dr Masatsugu Okita (Japon), Membre  
Dre Mary Van Andel (Nouvelle-Zélande), Membre  
Dre Christine Middlemiss (Royaume-Uni), Membre

La Dre Emmanuelle Soubeyran, Directrice générale, a participé aux travaux du Conseil à titre consultatif, de même que le Dr François Caya, Directeur général adjoint (Affaires institutionnelles et gouvernance), la Dre Montserrat Arroyo Kuribreña, Directrice générale adjointe (Établissement des normes et mise en œuvre), le Dr Baba Soumaré, Directeur général adjoint (Coordination du cadre mondial et renforcement des capacités) et Mme Marie Alizon (Directrice de l'administration).

Compte tenu des points à l'ordre du jour, les membres du personnel et les personnes extérieures suivants ont participé aux sessions concernées :

- Mme Emily Tagliaro, Cheffe du Service Engagement et Investissement, a participé aux sessions relatives au Forum et aux Thèmes techniques y afférents ainsi qu'aux questions financières.
- Mme Alix Weng, Cheffe de l'Unité Budget et M. Jean-Louis Lavigne, expert-comptable de l'OMSA, ont participé aux sessions relatives aux questions financières.
- Mme Camilla Wuensch, Chargée de la gestion de la performances, a participé à la session relative au 8<sup>ème</sup> Plan stratégique.
- M. Quentin Mirgon, Chef de l'Unité Services généraux, a participé à la session relative au point sur la Représentation régionale pour l'Afrique (Bamako, Mali).
- Dr Javier Yugueros-Marcos, Chef du Service Résistance aux antimicrobiens et Produits vétérinaires, a participé aux sessions relatives au point sur le Plan d'action mondial et au groupe indépendant sur la RAM.
- Dre Chadia Wannous, Spécialiste senior et Coordinatrice mondiale Une seule santé, a participé à la session relative aux activités de l'Alliance quadripartite et Une seule santé.
- Dr Myriam Ispa, Chargée de la supervision des Programmes régionaux, a participé à la session relative à l'approche de gouvernance améliorée du Réseau méditerranéen de santé animale (REMESA).
- M. Pierre-Emmanuel Cangah, Chef de Cabinet, a participé à la session relative à la Série de dialogues avec les ambassadeurs.
- Mme Paula Pinet, Cheffe par intérim du Service Communication, a participé à la discussion relative aux activités de communication autour de la Session générale.
- Dr Botlhe Michael Modisane, Président du Comité d'examen de la gouvernance (GRC) et Délégué de l'Afrique du Sud, a participé à la session relative aux travaux du GRC.
- Dr Alexandre Fediaevsky, Chef du Service Préparation et résilience, a participé à la session relative au Plan-cadre mondial pour la lutte progressive contre les maladies animales transfrontalières (GF-TADs).
- M. Stephan Benichou, Chef du Service Transformation numérique et système d'information, a participé à la session relative au point sur le système de vote.

M. Rodney de Souza, Chef de l'Unité Affaires juridiques, a contribué à une partie des discussions et a assuré le rôle de rapporteur.



## **1. DISCOURS D'OUVERTURE**

### **1.1. Discours d'ouverture de la Présidente du Conseil**

La réunion a été ouverte à 9h30 (heure de Paris) par la Présidente, Dre Susana Guedes Pombo, qui a souhaité la bienvenue aux membres du Conseil au Siège de l'OMSA à Paris. La Présidente du Conseil a exprimé sa solidarité et son espoir sincère que la situation géopolitique se stabilise au niveau mondial.

### **1.2. Discours d'ouverture de la Directrice générale**

La Directrice générale a débuté en excusant l'absence du Dr Idoyaga Benítez (Paraguay), Président sortant, qui n'a pas pu être présent pour des raisons personnelles. Elle a transmis les salutations de ce dernier au Conseil et a confirmé qu'il restait pleinement engagé dans les sujets en discussion.

La Directrice générale a souligné que plusieurs priorités étaient mises en avant en 2026. Elle a noté que les réflexions et les orientations liées au Comité d'examen de la gouvernance (GRC) continuaient de façonner l'avenir du cadre institutionnel de l'Organisation. Elle a également indiqué que le 8<sup>ème</sup> Plan stratégique était en cours de finalisation et qu'il définirait la feuille de route collective de l'Organisation pour les années à venir.

La Directrice générale a rappelé que les préparatifs de la 93<sup>e</sup> Session générale étaient bien avancés et a souligné que l'Assemblée serait invitée à voter sur le nouveau Plan stratégique.

Elle a également reconnu les efforts considérables déployés par le Secrétariat pour transmettre les documents du Conseil en temps voulu.

## **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le Conseil a adopté l'ordre du jour.

## **3. 93<sup>e</sup> SESSION GÉNÉRALE**

### **3.1. Le point sur l'organisation de la Session générale**

Le Dr François Caya a présenté un point sur l'organisation de la 93<sup>e</sup> Session générale, qui se tiendra du lundi 18 au vendredi 22 mai 2026 dans un nouveau lieu, le CNIT (Centre des nouvelles industries et technologies), situé à La Défense, en région parisienne. Il a indiqué que l'identité graphique adoptée pour la présentation serait utilisée tout au long de la Session générale, et a partagé des informations sur le nouveau site, notamment des plans et des photos des différents auditoriums et salles de réunion. Il a fait remarquer que le nouveau site offrait une plus grande flexibilité pour le placement de la marque de l'OMSA que le site précédent, et a souligné la disponibilité de salles réservables pour les réunions bilatérales. Il a également indiqué que de courtes vidéos d'information seraient mises à la disposition des participants pour les aider à s'orienter dans le site. Il a confirmé que la Session générale serait diffusée dans son intégralité en ligne, à la seule exception des élections partielles.

### **3.2. Programme provisoire, Comité de vérification des pouvoirs et Sous-commission de l'ordre du jour et invité d'honneur**

Le Dr Caya a présenté les principales étapes préparatoires en vue de la Session générale. Il a indiqué que les documents autres que les documents financiers habituels (notamment le 8<sup>ème</sup> Plan stratégique et le Rapport du GRC) seraient publiés à la mi-mars. Les réunions des Commissions régionales se tiendront virtuellement, du 5 au 7 mai, et sur le site où se tiendra la Session générale, le lundi 18 mai. L'adoption anticipée de certaines résolutions par voie électronique devait s'ouvrir quelques jours avant la Session générale et se clôturer le deuxième jour de la Session.



World  
Organisation  
for Animal  
Health

Organisation  
mondiale  
de la santé  
animale

Organización  
Mundial  
de Sanidad  
Animal

Le Dr Caya a ensuite présenté le programme provisoire de chaque journée de la Session générale. Il a attiré l'attention sur le mercredi 20 mai, date à laquelle auront lieu les élections partielles des membres des Bureaux des Commissions régionales et d'un membre du Conseil.

Le Dr Caya a présenté les quatre maîtres de cérémonie sélectionnés pour la 93<sup>e</sup> Session générale à l'issue d'un processus de sélection compétitif : Mme Gloria Nassali Tamale, Mme Rosa Loedel, M. Kevin Issacs Kawi et Mme Mariana Marrana.

En ce qui concerne les invités d'honneur, M. Cangah a noté que la liste de la 93<sup>e</sup> Session générale comprenait des Premiers ministres et des ministres des Membres de toutes les régions. Il a également présenté la réunion ministérielle prévue en marge de la Session générale, qui s'est tenue pour la première fois l'année précédente avec la participation de 16 ministres. La réunion prendra la forme d'une table ronde ministérielle sous le thème « Hisser la santé animale au niveau des priorités nationales et régionales par le biais du leadership politique ». Le résultat attendu est une déclaration des ministres, dont un projet sera diffusé à l'avance et adapté sur la base des commentaires reçus. Le Dr Caya a noté que les thèmes de la réunion ministérielle étaient étroitement liés à ceux du Forum et du Thème technique qui s'y rapporte.

La Directrice générale a indiqué que des efforts seraient faits pour impliquer les ministres des finances ou du commerce, en plus des ministres de l'agriculture, compte tenu de leur pertinence par rapport aux sujets en discussion. Elle a invité les membres du Conseil à soutenir ces efforts et à partager leurs idées sur la manière dont il conviendrait d'atteindre ces ministres.

Le Dr Caya a présenté les événements parallèles et les kiosques prévus pour la Session générale, en soulignant l'étendue des sujets couverts par les Services de l'OMSA et les partenaires externes.

Le Conseil a salué cette présentation détaillée et a exprimé son soutien au programme et à l'organisation générale de la 93<sup>e</sup> Session générale.

Le Conseil s'est félicité du choix du nouveau site, notant qu'il permettrait de résoudre un certain nombre de problèmes logistiques rencontrés dans le site précédent. La décision de retransmettre la Session générale a également été saluée, tout comme l'organisation de six groupes techniques du Forum et la dimension régionale apportée par les réunions des Commissions régionales et les temps forts des activités régionales.

Le Comité de vérification des pouvoirs et les scrutateurs des élections seront composés des Délégués du Japon et du Nicaragua, et la Sous-commission de l'ordre du jour sera composée des Délégués de la Nouvelle-Zélande et de Bahreïn.

Le Conseil a souligné l'importance d'assurer la diversité des participants ministériels et a suggéré que le champ d'application de l'engagement ministériel s'étende au-delà de l'agriculture pour inclure les ministres responsables de portefeuilles interconnectés.

Le Conseil a validé le programme provisoire et a proposé la composition du Comité de vérification des pouvoirs et de la Sous-commission de l'ordre du jour.

### **3.3. Forum et Thème technique associé**

La Présidente a remercié Mme Tagliaro pour sa présentation détaillée. Elle a réitéré l'importance de plaider en faveur de l'investissement dans la santé et le bien-être des animaux, notamment dans une optique de prévention, en le positionnant comme un investissement stratégique plutôt que comme un coût. Elle a rappelé au Conseil que ce point de l'ordre du jour n'avait qu'une valeur informative et n'appelait pas de décision. Elle a pris acte des différents éléments proposés pour la future résolution et a indiqué que cette question serait examinée plus en détail lors de la réunion du Conseil du mois de mai.

Le Conseil a confirmé que le thème du Forum sur la santé animale et le Thème technique étaient stratégiquement pertinents pour les pays à faibles et moyens revenus, où les autorités compétentes sont sous-financées et confrontées



World  
Organisation  
for Animal  
Health

Organisation  
mondiale  
de la santé  
animale

Organización  
Mundial  
de Sanidad  
Animal

à des défis importants. Le Conseil a soutenu l'approche méthodologique fondée sur les faits, le dialogue et l'action. Il s'est également demandé si le nombre de Délégués interrogés était représentatif des 183 Membres de l'OMSA.

Le Conseil a demandé si certains termes seraient clarifiés ou définis (par exemple, modèles de partage des coûts, environnement favorable, responsabilités publiques et privées, mécanismes de mise en œuvre) et a également demandé si le cadre opérationnel serait chiffré de manière responsable par les acteurs publics et privés.

Le Conseil a noté que le Thème technique était ambitieux et complexe, a soutenu l'approche méthodologique et s'est déclaré satisfait de la large consultation de divers secteurs privés. Le Conseil a souligné que la participation du secteur privé aux discussions sur l'investissement dans la santé et le bien-être des animaux était essentielle. Le Conseil a indiqué que, d'après l'expérience de ses membres, de nombreux acteurs du secteur privé ne connaissaient pas l'OMSA. Le Conseil a également demandé si les acteurs du secteur privé avaient formulé des demandes spécifiques à l'OMSA (par exemple, la lutte contre le commerce illégal d'animaux) et a confirmé que leur participation au Forum et au processus de consultation était essentielle.

Le Conseil a rappelé que lors de la précédente réunion du Conseil, ce Thème technique avait été contesté. Pour de nombreux pays à revenu élevé, le Conseil a noté que l'investissement durable dans la santé et le bien-être des animaux dépendait de l'harmonisation entre les priorités politiques, les récits des médias et la prise de décision financière. Le Conseil a invité l'OMSA à se pencher sur les moyens de mieux comprendre ce qui façonne la pensée politique, c'est-à-dire ce qui influence les décisions des ministres.

La Directrice générale a remercié le Secrétariat pour son travail. Elle a souligné que le Forum et le Thème technique démontreraient que la santé et le bien-être des animaux sont des investissements stratégiques et qu'ils permettraient d'examiner comment communiquer ce message au-delà des Délégués de l'OMSA et des autorités compétentes. Elle a souligné qu'il n'existait pas de modèle ou de solution unique, mais qu'il s'agissait plutôt d'une occasion de présenter diverses études de cas, des exemples et des approches pour soutenir les Membres de l'OMSA. Elle a évoqué les éléments potentiels de la future résolution comme une opportunité de promouvoir davantage les outils existants de l'OMSA (par exemple le Processus PVS) et/ou de développer des outils supplémentaires pour soutenir les Membres dans le cadre du mandat de l'OMSA.

La Présidente a rappelé que le Thème technique et le Forum étaient fondamentalement ancrés dans le plaidoyer. Elle a souligné l'importance que revêt une meilleure compréhension de la dimension politique et la nécessité de s'y engager. Elle a noté qu'au Portugal, les ministres ont tendance à accorder une grande importance aux résultats mesurables, notamment aux coûts et aux résultats. Elle a rappelé que dans la première version de la note de synthèse, elle avait été frappée par un rapport de l'Observatoire de l'OMSA selon lequel seuls 7 % des Membres possédaient les capacités optimales requises pour une production animale solide, sûre et durable. Elle a demandé si ces Membres avaient été interrogés et si leurs points de vue pouvaient être analysés et partagés.

Elle a également rappelé que les partenariats public-privé formaient un outil et non un objectif en soi. Elle a reconnu la diversité des Membres de l'OMSA et a admis que de nombreux Membres ne disposaient pas de partenariats public-privé et qu'ils pouvaient tout de même réussir.

Mme Tagliaro a remercié les membres du Conseil pour leurs commentaires. Elle a fait remarquer que les entretiens et les consultations se poursuivaient, renforçant ainsi la représentation des Membres de l'OMSA. Comme convenu, le Secrétariat a travaillé en étroite collaboration avec les Bureaux régionaux de l'OMSA pour assurer la représentation des régions et sous-régions, en s'appuyant sur les recommandations des Délégués et des cadres supérieurs de l'OMSA, y compris des représentants des secteurs public et privé. Elle a rappelé que le Secrétariat serait heureux d'organiser des entretiens spécifiques avec les membres du Conseil afin de tirer parti de leur expérience. En réponse à la question du Conseil sur la clarification de certains termes, le Secrétariat a expliqué que le Forum abordait les définitions dans le cadre conceptuel du Thème technique et qu'il était également envisagé d'élaborer une annexe pédagogique pour clarifier la terminologie liée à la finance et à l'économie.



Mme Tagliaro a également expliqué que les entretiens avec les acteurs du secteur privé comprenaient une présentation de l'OMSA et de son mandat. Toutefois, le Secrétariat ne s'est pas enquis de leurs attentes vis-à-vis de l'OMSA, donnant la priorité aux points de vue des Membres de l'OMSA afin d'élaborer le projet de résolution. En réponse à la réflexion du Conseil sur ce qui façonne la pensée politique, Mme Tagliaro a reconnu l'importance de la dimension politique et a noté qu'elle pourrait être approfondie dans le cadre du Forum, en particulier lors de la réunion ministérielle et des tables rondes politiques de haut niveau. Elle a rappelé que le retour d'information du Conseil était systématiquement intégré dans le développement du Thème technique et du Forum. L'objectif était de partager des exemples et des éléments propices à l'adhésion à l'OMSA, sans pour autant adopter une approche normative. Elle a pris note du commentaire de la Présidente, et l'équipe étudiera les ensembles de données de l'OMSA afin d'établir des références croisées et de tirer parti du plus grand nombre possible d'études de cas et d'exemples de pays faisant état d'un niveau élevé de capacité.

### **3.4. Distinctions honorifiques**

La Directrice générale a rappelé l'objectif de la médaille d'or et du prix du mérite, les dispositions pertinentes des Textes fondamentaux et a présenté chacun des candidats.

Le Conseil a longuement débattu des nominations et du cadre d'évaluation. Plusieurs membres ont regretté l'absence de critères clairs pour guider la sélection des lauréats, notant que l'absence de critères explicites rendait difficile la comparaison entre les candidats.

La Directrice générale a indiqué qu'elle souhaiterait des définitions plus claires et a noté que le processus et les critères d'attribution des prix pourraient être développés davantage.

La Directrice générale et le Conseil ont élaboré des critères pour aider à l'analyse des candidatures. Il a notamment été convenu que les candidatures présentées par les candidats eux-mêmes ne devaient pas être prises en compte, étant donné qu'il n'existait pas de mécanisme de vérification des candidatures spontanées. Il a également été convenu que le personnel de l'OMSA ne devrait pas être éligible aux distinctions honorifiques et qu'un mécanisme de reconnaissance distinct pour le personnel pourrait être envisagé. La Présidente a noté que cette position était cohérente avec les discussions tenues lors de la précédente réunion du Conseil en mars 2025.

Par un vote du Conseil, le Dr Ian Brown (Royaume-Uni) s'est vu décerner la médaille d'or.

En ce qui concerne le prix du mérite, par un vote du Conseil, les personnes suivantes ont été récompensées par une médaille du mérite : Dr Ottorino Cosivi (Italie), Dr Junaidu Maina (Nigéria) et Dr Nick Nwankpa (Nigéria).

La Directrice générale a enfin indiqué que cette année, en plus d'une médaille, les lauréats recevraient également un certificat afin de rehausser la reconnaissance et d'offrir aux récipiendaires un document encadré.

### **3.5. Élections - Postes vacants et mise à jour des systèmes de vote**

Le Dr Caya a rappelé que les postes vacants seraient pourvus par le biais d'élections lors de la 93<sup>e</sup> Session générale. Un poste étant à pourvoir au Conseil : membre du Conseil représentant la région Afrique. Trois postes étant également à pourvoir au sein des Commissions régionales : le président de la Commission régionale pour les Amériques et deux vice-présidents de la Commission régionale pour l'Asie et le Pacifique.

En ce qui concerne l'élection du Conseil, le Dr Caya a rappelé que le Dr Roland Xolani Dlamini (Eswatini) avait été nommé membre du Conseil représentant la région Afrique pour une période de trois ans (2024-2027), et que son départ à la retraite avant la fin de son mandat avait entraîné une vacance à laquelle il fallait pourvoir.

M. Rodney de Souza a rappelé que l'approche convenue par le Conseil lors de sa réunion d'octobre 2025 consistait à déployer une nouvelle plateforme de vote électronique pour les élections de la Session générale de 2027 et à organiser les élections partielles de 2026 sans recourir à la technologie. En conséquence, il a présenté un projet de résolution à soumettre lors de la 93<sup>e</sup> Session générale, qui inviterait l'Assemblée à déroger à l'article 53 du Règlement général pour permettre que l'élection du membre du Conseil représentant l'Afrique se fasse à main levée plutôt qu'au scrutin secret. Il a expliqué que des précédents existaient pour cette approche, notamment lors de la 80<sup>e</sup> Session générale (2012) et



de la 83<sup>e</sup> Session générale (2015). Pour les trois élections de la Commission régionale, ne nécessitant pas de vote secret, les élections se feront en tout état de cause à main levée.

Le Conseil a approuvé le projet de résolution et est convenu de le soumettre lors de la 93<sup>e</sup> Session générale pour adoption par l'Assemblée en vue de procéder à l'élection pour pourvoir le poste vacant de membre du Conseil par un vote à main levée au lieu d'un vote à bulletin secret. Cela garantira la souplesse et l'efficacité du processus de vote.

M. de Souza et M. Stephan Benichou ont fait le point sur l'état d'avancement du processus d'achat de nouvelles plateformes de vote électronique pour les élections et l'adoption anticipée de résolutions, conformément à l'approche convenue par le Conseil lors de sa réunion d'octobre 2025.

Ils ont rappelé que l'approche convenue prévoyait que les nouvelles plateformes de vote électronique entièrement testées soient présentées au Conseil lors de sa réunion de septembre 2026 et déployées lors de la Session générale de 2027 et au-delà. Pour la 93<sup>e</sup> Session générale, l'adoption anticipée des résolutions se fera toujours par le biais de la plateforme alternative fournie par le prestataire de services actuel, tandis que les élections se dérouleront sans recours à la technologie.

Depuis octobre 2025, l'Unité Affaires juridiques et le Service Transformation numérique et système d'information ont mené un processus de recherche de fournisseurs avec plusieurs prestataires de services potentiels afin de mieux comprendre les solutions techniques existantes et ont rédigé l'ensemble des documents d'achat. Il s'agissait notamment des exigences fonctionnelles et non fonctionnelles pour le lot 1 (plateforme de vote) et le lot 2 (plateforme dédiée aux résolutions), élaborées conjointement et intégrant les commentaires des « champions » du Conseil (Dr Okita et Dr Idoyaga). Les documents d'achat ont été publiés en janvier 2026, les offres ont été reçues et examinées en février 2026, et les démonstrations des meilleurs soumissionnaires pour les deux lots ont eu lieu à la fin du mois de février.

Les étapes suivantes ont consisté à finaliser la sélection des prestataires de services retenus, à entamer les négociations contractuelles et à commencer à tester les deux plateformes. Un test de résistance en direct utilisant 100 claviers de vote dans le nouveau site de la Session générale sera effectué par le Secrétariat avant le déploiement. Un bilan sur les plateformes de vote électronique sera fourni lors de la réunion du Conseil d'octobre 2026, avant le déploiement lors des Sessions générales de 2027 à 2030.

Le Conseil a pris note des progrès accomplis et s'est félicité de l'approche structurée et transparente suivie par le Secrétariat. Il a confirmé son accord avec les modalités proposées pour la 93<sup>e</sup> Session générale et a déclaré attendre avec impatience un point complet sur les nouveaux systèmes lors de la réunion d'octobre 2026.

### **3.6. Questions administratives et institutionnelles**

#### **3.6.1. Rapport du Président du Comité d'examen de la gouvernance**

Le Dr Botlhe Modisane, Président du Comité d'examen de la gouvernance (« Comité » ou « GRC ») et Délégué de l'OMSA pour l'Afrique du Sud, a présenté le rapport du GRC à la 93<sup>e</sup> Session générale (« Rapport du GRC »), soulignant les progrès continus dans le processus d'examen de la gouvernance. Conformément à la [Résolution de l'Assemblée n°12 \(2024\)](#) et à la [Résolution de l'Assemblée n°5 \(2025\)](#), le Comité avait élaboré sept recommandations sur les changements à apporter aux modalités de gouvernance de l'OMSA en vue de leur examen par l'Assemblée :

- Demander au Secrétariat d'élaborer des dispositions en matière de transparence financière afin de soutenir la viabilité financière de l'Organisation, y compris un tableau de bord public, une amélioration des rapports sur le Budget général, et un point permanent à l'ordre du jour des réunions des Commissions régionales et/ou des Groupes régionaux restreints ;
- Lancer un processus centré sur les Membres pour évaluer les options de réforme du modèle de contribution statutaire de l'OMSA, en passant du système d'auto-sélection à un système plus objectif, basé sur une formule, afin de renforcer la viabilité financière, l'équité, la transparence et la prévisibilité, tout en préservant la solidarité et en évitant les charges disproportionnées pour les Membres ;



- Clarifier et renforcer les sanctions pour les Membres en retard de paiement afin de préserver la viabilité financière de l'OMSA, de promouvoir un traitement équitable et d'améliorer la prévisibilité du budget ;
- Mettre en place un modèle à trois niveaux, basé sur le risque, pour l'approbation des accords de coopération de l'OMSA, simplifiant les processus de l'Assemblée en déléguant les accords à faible risque au Conseil et à la Directrice générale ;
- Permettre aux conseillers et aux suppléants de participer activement à toutes les séances de l'Assemblée, sous réserve de l'autorisation expresse du Délégué, afin d'offrir une plus grande flexibilité aux Délégués pendant la Session générale ;
- Mettre à jour les fonctions des Commissions régionales et les fonctions et la composition des Bureaux régionaux afin de renforcer l'appropriation régionale, d'améliorer la communication régionale-mondiale et soutenir une gouvernance plus réactive, tout en formalisant largement les pratiques existantes ;
- Supprimer le poste de Président sortant du Conseil afin de renforcer et d'équilibrer la représentation régionale au sein du Conseil.

Le Dr Modisane a expliqué que certains sujets restaient en discussion, notamment un paquet de réformes sur les fonctions et la composition du Conseil, sur lequel le Comité est parvenu à un accord de principe, les modalités de mise en œuvre devant être finalisées avant la présentation d'une recommandation finale. Il a également noté que le Rapport du GRC incluait le programme de travail mis à jour, prolongeant la phase 1 du processus de révision de la gouvernance jusqu'en mai 2027.<sup>1</sup>

Le Dr Caya a précisé que, s'agissant de la demande de l'Assemblée, dans sa Résolution n°5 (2025), d'améliorer le processus de nomination des membres des Commissions spécialisées, des travaux supplémentaires étaient nécessaires au sein du GRC et qu'aucun changement ne s'appliquerait aux élections de 2027. En réponse à la demande de l'Assemblée de codifier les processus d'établissement des normes de l'OMSA, le GRC avait chargé le Secrétariat, en consultation avec les Commissions spécialisées, d'élaborer un Manuel de procédure technique, dont la première version est attendue pour le début de l'année 2027.

Le Conseil a accueilli favorablement le Rapport du GRC, y compris les sept recommandations, et a reconnu les progrès réalisés par le Comité, notant que les Membres de l'OMSA s'étaient engagés activement par le biais de réunions de consultation régionales. Il a été observé que, compte tenu de l'ampleur des chantiers en cours au sein du GRC, il pourrait être difficile pour les Membres de l'OMSA de comprendre pleinement les implications du processus d'examen de la gouvernance. Certains membres du Conseil ont souligné l'importance de communiquer clairement les changements de gouvernance proposés à l'ensemble des Membres de l'OMSA, notamment en ce qui concerne le calendrier de mise en œuvre et l'entrée en vigueur prévue des changements proposés.

Le Dr Caya a fait remarquer que les réunions virtuelles des Commissions régionales en mai 2026 seraient une occasion importante pour les membres du GRC de s'engager avec les Membres de l'OMSA et d'expliquer les changements de gouvernance proposés dans leurs régions respectives dans la perspective de la 93<sup>e</sup> Session générale.

La Présidente a conclu que le Conseil avait souligné l'importance de garantir la clarté et l'appropriation des Membres tout au long du processus de la réforme de la gouvernance, pris note du Rapport du GRC (93GS/Adm-05) et validé les mises à jour des échéances du programme de travail du Comité.

---

<sup>1</sup> Dans le cadre de son mandat, le Comité a défini une approche en deux phases concernant son programme de travail. La phase 1 se concentre sur l'examen et la formulation de recommandations sur les thèmes prioritaires de la gouvernance qui peuvent être mis en œuvre dans le cadre du cycle actuel, y compris les réformes institutionnelles, régionales et techniques de la gouvernance. La phase 2 portera sur les sujets restants qui nécessitent une consultation plus large, un examen juridique et une planification concernant la mise en œuvre, en veillant à ce que tous les aspects du cadre de gouvernance de l'OMSA soient mis à jour de manière exhaustive, conformément aux meilleures pratiques internationales.



World  
Organisation  
for Animal  
Health

Organisation  
mondiale  
de la santé  
animale

Organización  
Mundial  
de Sanidad  
Animal

### 3.6.2. Résumé des activités

Le Dr Modisane a donné un aperçu des activités du GRC depuis sa création, notant que ce dernier avait convoqué neuf réunions entre janvier 2025 et mars 2026. Des progrès significatifs ont été réalisés, en particulier dans les domaines de la gouvernance institutionnelle et financière, grâce à des consultations régionales approfondies et à un engagement fort des Membres de l'OMSA, garantissant ainsi un processus inclusif et centré sur les Membres.

Le Dr Modisane a noté que le Comité avait créé deux sous-groupes qui s'étaient réunis à deux reprises jusqu'à présent. Le premier sous-groupe avait été chargé d'élaborer un projet de mandat de l'Organisation, en consolidant et en codifiant les fonctions essentielles de l'OMSA (« Sous-groupe du GRC chargé du mandat de l'Organisation »). Le second sous-groupe a été chargé d'élaborer des lignes directrices et de fournir des conseils stratégiques sur la conception et la gouvernance des organes techniques de l'OMSA (« Sous-groupe du GRC pour les organes techniques »).

La prochaine réunion du Comité est prévue à Paris les 14 et 15 mai 2026, juste avant la 93<sup>e</sup> Session générale, et portera sur la gouvernance technique et financière, ainsi que sur le mandat de l'Organisation.

### 3.6.3. Résolutions relatives au GRC

Le Dr Caya a présenté le projet de résolution sur les recommandations et les mises à jour des échéances du programme de travail du GRC. Il a noté que le projet de résolution fournirait la base formelle pour faire avancer les sept recommandations de gouvernance énoncées dans le Rapport du GRC (93GS/Adm-05) à la phase 2, au cours de laquelle le Comité entreprendrait un examen juridique.

Le Conseil a adopté le projet de résolution et a demandé que toutes les recommandations figurant dans le Rapport du GRC (93GS/Adm-05) soient incluses dans une annexe à la résolution afin d'améliorer l'accessibilité et la clarté des informations.

### 3.6.4. 8<sup>ème</sup> Plan stratégique

La Directrice générale a présenté ce point en soulignant que l'OMSA était sur le point d'achever l'élaboration de son 8<sup>ème</sup> Plan stratégique (le « Plan »). Elle a rappelé que le document serait présenté pour adoption lors de la Session générale de mai 2026 et qu'il représentait un document fondamental pour l'Organisation, un document qui orienterait ses priorités et ses activités au cours des cinq prochaines années tout en façonnant les efforts de mobilisation des ressources, de plaidoyer et d'engagement politique.

La Directrice générale a indiqué que le Plan avait été élaboré au cours d'une année entière de consultations avec les Membres, les parties prenantes et le personnel, comprenant des ateliers et plusieurs séries de projets de révision. Le document qui en résulte a été décrit comme représentant l'intersection stratégique entre les besoins des Membres et la capacité institutionnelle de l'Organisation à y répondre, en tenant compte du paysage mondial de plus en plus complexe de la santé animale.

La version du Plan communiquée au Conseil tient compte des précieux commentaires reçus de la part des Membres et des autres parties prenantes. Conformément à l'engagement de co-construction, ce retour d'information a permis de clarifier les éléments clés de la stratégie, d'affiner le message général et d'alimenter la réflexion sur la mise en œuvre.

La Directrice générale a indiqué qu'il était demandé au Conseil de répondre à toutes les questions en suspens, de valider le partage du Plan avec les Délégués et de fournir des conseils sur la meilleure façon de le communiquer en amont de la Session générale.

Le Conseil s'est félicité de cette présentation et a exprimé son soutien au Plan.



World  
Organisation  
for Animal  
Health

Organisation  
mondiale  
de la santé  
animale

Organización  
Mundial  
de Sanidad  
Animal

### **3.6.5. Approche améliorée de la gouvernance du REMESA**

La Dre Myriam Ispa, après avoir rappelé les objectifs et le fonctionnement du Réseau méditerranéen de santé animale (REMESA), a présenté les principales conclusions d'une évaluation juridique externe réalisée sur le cadre administratif et financier établi entre l'OMSA et le Bureau scientifique et technique du REMESA (STOR).

L'évaluation a conclu à la nécessité de redéfinir le cadre juridique du financement par l'OMSA des activités menées par le STOR au profit des membres du REMESA. Le nouveau cadre juridique proposé a été présenté au Conseil.

Cette évaluation a également mis en évidence l'importance de procéder à un redressement juridique du REMESA afin de garantir sa durabilité et son attrait pour les donateurs.

La Présidente, elle-même membre du REMESA, s'est félicitée de l'identification de ces questions et a confirmé l'importance de renforcer la crédibilité de ce réseau.

La Présidente a souligné l'importance de ce réseau pour permettre un dialogue transparent entre les Membres de trois régions qui partagent des défis communs en matière de santé animale (l'Europe, l'Afrique et le Moyen-Orient). Elle a rappelé l'importance du soutien de l'OMSA et de la FAO, qui sont complémentaires pour assurer le secrétariat du REMESA. La Présidente a suggéré que cette approche pourrait être reproduite dans d'autres régions, le cas échéant.

Le Conseil a reconnu la nécessité de renforcer juridiquement le REMESA et a proposé qu'une résolution soit soumise à l'Assemblée pour la reconnaissance officielle du REMESA par l'OMSA. Le Comité a également mandaté la Directrice générale pour travailler, en partenariat avec la FAO, sur les différentes dispositions juridiques nécessaires pour assurer un cadre juridique durable au REMESA et pour tenir informés les membres du Comité permanent conjoint du REMESA et valider avec eux les solutions juridiques identifiées.

### **3.6.6. Accords de coopération**

Le Dr Caya a présenté en détail le nouveau Service dédié aux Affaires institutionnelles et partenariats au sein de la Direction des Affaires institutionnelles et de la gouvernance. Le Service des Affaires institutionnelles et partenariats coordonnera et supervisera les accords de collaboration avec l'OMSA et la mise en œuvre du cadre général des partenariats, ainsi que les procédures opérationnelles correspondantes. Il élaborera également une politique stratégique pour les différentes catégories d'organisations du secteur privé. Le Service des Affaires institutionnelles et partenariats mettra également en place un groupe de travail sur les partenariats.

M. de Souza a présenté les projets d'accords de coopération avec le Secrétariat international de la viande (IMS), la Global Alliance for Livestock Veterinary Medicines (GALVmed), le Groupe de la Banque mondiale (WBG) et la Wildlife Disease Association (WDA). Il a en outre informé le Conseil que tous les projets d'accord de coopération et les résolutions correspondantes seraient soumis à l'Assemblée pour faire l'objet d'un vote par voie électronique (adoption anticipée des résolutions par le biais d'une plateforme de vote électronique).

Le Conseil a approuvé tous les projets d'accord de coopération.

### **3.6.7. Rapport de la Directrice générale sur les activités de l'OMSA en 2025**

La Directrice générale a présenté un résumé concis de l'ensemble du rapport, soulignant la mise en œuvre de plusieurs stratégies mondiales telles que la stratégie sur l'influenza aviaire de haute pathogénicité (IAHP) ou l'extension de l'Initiative mondiale sur la peste porcine africaine (PPA) à l'horizon 2030. La Directrice générale a souligné que la 92<sup>e</sup> Session générale avait rassemblé de nombreux participants de 132 Membres et que l'OMSA avait gagné en visibilité, notamment grâce à des événements tels que la Conférence mondiale sur la réduction des menaces biologiques, qui avait accueilli plus de 500 participants. Elle a indiqué qu'elle avait rencontré de nombreux ministres au cours de ses missions et a décrit 2025 comme une année charnière pour l'Organisation, jetant les bases du 8<sup>ème</sup> Plan stratégique. Elle a également noté qu'il s'agissait à la fois d'une année de consolidation et d'exécution et d'une année de projection stratégique et de transition.



World  
Organisation  
for Animal  
Health

Organisation  
mondiale  
de la santé  
animale

Organización  
Mundial  
de Sanidad  
Animal

Le Conseil a estimé que, compte tenu du nombre d'agents financés au titre du Budget général, les résultats obtenus étaient importants et témoignaient d'un degré élevé d'agilité organisationnelle.

Le Conseil a approuvé le Rapport de la Directrice générale sur les activités de l'OMSA en 2025, qui sera soumis à l'Assemblée lors de la 93<sup>e</sup> Session générale.

### **3.6.8. Rapport de la Directrice générale sur les activités de gestion et le travail administratif de l'OMSA en 2025**

La Directrice générale a présenté un rapport de synthèse sur les activités de gestion et le travail administratif de l'OMSA en 2025, préparé dans un format concis, conformément aux pratiques antérieures.

La Directrice générale a souligné qu'au début de l'année 2025, le Dr Caya avait entrepris une mission dans la région des Caraïbes et avait plaidé en faveur de l'adhésion de nouveaux Membres. Le Conseil a été informé que l'année 2025 avait été marquée par un nombre particulièrement élevé de changements de Délégués, avec 45 changements enregistrés au cours de l'année, certains Membres ayant connu plus d'un changement de Délégué au cours de la même période.

En ce qui concerne les contributions statutaires, aucun changement de catégorie de contribution n'a été enregistré en 2025. Toutefois, un certain nombre de Membres devraient changer de catégorie en 2026.

En ce qui concerne le personnel, l'OMSA a maintenu des effectifs moyens compris entre 280 et 300 personnes en 2025. Parmi ceux-ci, 144 ont été financés par le Budget général, et le reste par le Fonds mondial. L'Organisation a également bénéficié de la contribution de 25 détachés des Membres. La Directrice générale a souligné son engagement en faveur de la transparence dans ce domaine et a exprimé son intention de rendre plus visible le soutien apporté par les Membres dans le cadre des accords de détachement.

La Directrice générale a noté que le personnel du Siège de l'OMSA représentait 54 nationalités, et que 76 nationalités étaient représentées dans l'ensemble de l'Organisation. Les femmes représentent 56 % du personnel et la Directrice générale a indiqué qu'une analyse plus approfondie du ratio hommes-femmes au niveau de la direction était nécessaire.

La Directrice générale a également souligné la création d'une nouvelle initiative du personnel, « *Greening WOAH* », visant à promouvoir des pratiques plus respectueuses de l'environnement au sein de l'Organisation.

Le Conseil a pris note du rapport et a approuvé le document à soumettre lors de la 93<sup>e</sup> Session générale.

## **3.7. Questions financières**

### **3.7.1. Rapport financier de 2025 (Budget général uniquement)**

Mme Marie Alizon, Directrice de l'Administration, a présenté les comptes 2025 du Budget général.

Elle a noté que le taux de recouvrement des contributions statutaires était resté stable et avait atteint 84 %, ce qui est considéré comme satisfaisant. Elle a informé le Conseil que 38 % des Membres étaient actuellement en retard de paiement, ce qui signifie que le Budget général repose sur un nombre relativement limité de Membres contribuant dans les catégories 1 et 2. Les recettes totales pour le Budget général se sont élevées à 20,8 millions d'euros.

Mme Alizon a souligné que les dépenses, soit 20,6 millions d'euros, étaient restées inférieures au niveau prévu dans le budget (21,17 millions d'euros), ce qui se traduit par un solde positif de 218 000 euros et une situation financière globalement saine. L'importance de maintenir des provisions appropriées dans les comptes pour faire face aux risques, conformément à un principe de gestion financière prudente, a également été soulignée.

Le Conseil s'est félicité du niveau élevé d'exécution du budget, qui a atteint 99 %, et a souligné l'importance de conserver une marge pour les dépenses imprévues. En réponse à une demande de clarification concernant les amortissements, Mme Alizon a expliqué que ces dépenses comprenaient l'amortissement des actifs, les provisions liées aux contributions impayées et la constitution de provisions dont le fait générateur était survenu au cours de



World  
Organisation  
for Animal  
Health

Organisation  
mondiale  
de la santé  
animale

Organización  
Mundial  
de Sanidad  
Animal

l'année, et dont les risques associés affectaient l'exercice suivant. Par nature, les provisions pour risques sont difficiles à anticiper.

Le Conseil a soulevé la question des arriérés de contributions statutaires. Le Conseil a également noté que de nombreuses activités de l'Organisation dépendaient de contributions volontaires, ce qui soulève des questions quant à la pérennité du financement des Bureaux régionaux.

Le Conseil a souligné l'importance de renforcer l'engagement auprès des autorités nationales, y compris les ministres responsables des finances ou du commerce, et a suggéré d'étudier plus avant les possibilités de faire connaître les travaux de l'Organisation à un niveau politique plus élevé. Les documents d'appui destinés aux Délégués, pour faciliter les discussions avec les autorités nationales, pourraient être préparés en collaboration entre le Secrétariat et les Délégués. Le Secrétariat a rappelé que le Forum intitulé « Investir dans la santé animale pour assurer l'avenir de tous », qui sera organisé au cours de la prochaine Session générale, offrirait une occasion précieuse de faire participer les ministres.

La Directrice générale a informé le Conseil qu'un plan d'action ciblé pour résorber les arriérés avait été mis en œuvre à partir du second semestre 2025. Parmi les mesures prises figuraient la révision des lettres d'appel à contribution rappelant le nombre d'années d'arriérés et la perte potentielle des droits de vote, un engagement ciblé auprès des Membres approchant le seuil de cinq ans entraînant la perte des droits de vote et le renforcement des contacts avec les représentants diplomatiques. Elle a également indiqué que des efforts étaient faits pour encourager certains Membres à revoir leur catégorie de contribution statutaire. Le Conseil s'est félicité des actions entreprises par l'Organisation.

Dans ses remarques finales, la Directrice générale a souligné que si la prudence financière devait rester de mise, une prudence excessive pourrait conduire à un sous-décaissement, ce qui pourrait affecter l'efficacité opérationnelle de l'Organisation. Elle a réitéré l'importance d'un engagement continu avec les Membres pour améliorer le paiement des contributions statutaires.

Le Conseil a approuvé le rapport sur les comptes du Budget général 2025, y compris le transfert de 218 000 euros au Fonds de réserve.

### **3.7.2. Ajustements au Programme de travail prévu au Budget pour 2026**

Mme Alizon a présenté les ajustements au Programme de travail prévu au Budget pour 2026.

Elle a expliqué que les projections de recettes avaient augmenté à la suite de changements dans les catégories de contribution de certains Membres, portant les recettes totales du Budget général à 22,98 millions d'euros, contre les 21,87 millions d'euros précédemment prévus au Budget. Elle a également informé le Conseil des actions entreprises pour optimiser la gestion des revenus financiers. Elle a présenté une vue d'ensemble des ajustements, qui reflètent principalement les coûts récurrents liés aux projets de technologie de l'information.

Le Conseil a également reçu un aperçu consolidé des budgets de l'Organisation, y compris le Budget général (22,98 millions d'euros), le Fonds mondial (23,4 millions d'euros) et les Représentations régionales et sous-régionales (14,36 millions d'euros).

La Directrice générale a souligné le travail entrepris pour identifier les fonctions essentielles de l'Organisation qui devraient être financées de manière durable par le Budget général, y compris les postes essentiels du personnel précédemment financés par le Fonds mondial. Le Conseil a également noté que des provisions avaient été enregistrées dans les comptes 2025 pour atténuer les risques en 2026 et a demandé si l'Organisation avait toujours l'intention de renforcer le Fonds de réserve. La Directrice de l'Administration a expliqué que l'affectation de l'excédent au Fonds de réserve contribuerait à améliorer la capacité d'emprunt de l'Organisation dans le contexte du projet immobilier à venir.

Le Conseil a approuvé les ajustements au Programme de travail prévu au Budget pour 2026.



### **3.7.3. Programme de travail prévu au Budget, Prévisions de recettes et Barème des contributions correspondant pour 2027**

Mme Alizon a présenté le Programme de travail prévu au Budget, les Prévisions de recettes et le Barème des contributions correspondant pour 2027. Le Conseil a noté que l'indice final d'inflation de l'OCDE à partir de 2025 (+ 4,1%), utilisé pour calculer les contributions statutaires pour 2027, n'avait pas encore été publié par l'OCDE, mais qu'il ne devrait avoir qu'un impact limité sur les prévisions chiffrées. Le budget proposé dans le Budget général (23,72 millions d'euros) reflète la première année de mise en œuvre du 8<sup>ème</sup> Plan stratégique, y compris la création de trois Directions générales adjointes, tout en maintenant le niveau général des effectifs.

Le Conseil a noté que la mise en œuvre du Plan stratégique nécessiterait une hiérarchisation des activités, compte tenu notamment de la vulnérabilité financière des Bureaux régionaux.

Les projections financières globales pour le Budget général, le Fonds mondial et les Représentations régionales et sous-régionales s'élevaient à 49,7 millions d'euros. Le montant prévu au Budget pour le Fonds mondial ne comprenait que les projets signés jusque-là pour 2027.

Dans ses remarques finales, la Directrice générale a informé le Conseil d'une proposition visant à augmenter la contribution pour la catégorie B de 300 000 € minimum à 400 000 € minimum, qui sera soumise à l'Assemblée en mai 2026.

Le Conseil a approuvé l'augmentation de la contribution pour la catégorie B et le Programme de travail prévu au Budget, les Prévisions de recettes et le Barème des contributions correspondant pour 2027.

### **3.7.4. Proposition de modification des dispositions relatives à l'indemnisation au titre de l'article 60.2-c du chapitre VI du Règlement du personnel**

Mme Alizon a présenté les modifications proposées aux dispositions relatives à l'indemnisation au titre de l'article 60.2-c du chapitre VI du Règlement du personnel applicable au personnel du Siège à Paris, en remplaçant la période de 6 mois entièrement payée par l'Organisation par une période de 3 mois. Elle a expliqué que le régime d'assurance offert au personnel couvrirait déjà les salaires à partir du 4<sup>ème</sup> mois.

La Directrice générale a rappelé que l'intégralité du salaire serait maintenue pour les membres du personnel en congé de maladie au-delà de 3 mois. Dans le cadre du système proposé, à partir du 4<sup>ème</sup> mois, 90% du salaire serait couvert par un régime d'assurance, les 10 % restants étant payés par l'Organisation.

Le Conseil a souligné l'importance d'assurer autant que possible des arrangements équitables entre le personnel du Siège et celui des Bureaux régionaux. Mme Alizon a expliqué qu'il s'agissait d'un processus continu.

Le Conseil a approuvé la modification proposée.

## **3.8. Questions techniques**

### **3.8.1. Le point sur le Plan d'action mondial pour combattre la RAM**

Le Dr Javier-Yugueros Marcos a présenté au Conseil le Plan d'action mondial (le « Plan ») actualisé pour combattre la résistance aux antimicrobiens (RAM), préparé par les organisations de l'Alliance quadripartite conformément à la Déclaration politique sur la RAM, adoptée lors de la 79<sup>e</sup> Assemblée générale des Nations Unies. Le Dr Yugueros-Marcos a rappelé les principales étapes suivies tout au long du processus, notamment les enseignements tirés de dix années d'expérience de mise en œuvre de la première version du Plan, les multiples consultations avec les parties prenantes et les membres respectifs des quatre Organisations, ainsi que la supervision technique par le Groupe de



World  
Organisation  
for Animal  
Health

Organisation  
mondiale  
de la santé  
animale

Organización  
Mundial  
de Sanidad  
Animal

travail de l'OMSA sur la RAM. Tous les Membres de l'OMSA et les parties prenantes associées ont été remerciés pour leurs commentaires utiles tout au long du processus.

Le projet final consenti du Plan actualisé a été présenté, et les membres du Conseil ont été invités à exprimer leur accord sur le document global en vue d'une nouvelle présentation à l'Assemblée lors de la 93<sup>e</sup> Session générale, selon un processus similaire à l'adoption du premier Plan en 2015. Le Conseil a été informé des modifications techniques qui seraient incluses afin d'accroître la précision du projet approuvé, parallèlement aux discussions ouvertes de l'OMS entre ses membres en vue de parvenir à un consensus sur le texte relatif au « *transfert de technologie volontaire et mutuellement consenti* ».

Le Conseil a demandé des éclaircissements sur le calendrier d'adoption dans le cadre de l'Alliance quadripartite et sur les discussions en cours au sein de l'OMS. Le Conseil s'est félicité de la mise à jour du Plan d'action mondial et a souligné son importance pour le renforcement de la riposte mondiale à la RAM, en veillant à ce que les Membres et les Régions continuent de s'engager dans sa mise en œuvre. Le Conseil a approuvé la proposition de soumettre le Plan actualisé à l'examen de l'Assemblée de l'OMSA lors de la Session générale.

### **3.8.2. Candidature des Laboratoires de référence et des Centres collaborateurs**

Le Dr Baba Soumaré a souligné le rôle stratégique du réseau des Centres de référence de l'OMSA dans le maintien de l'excellence scientifique de l'Organisation. Son rôle essentiel dans le processus d'établissement des normes et la garantie d'un soutien scientifique aux Membres a été noté. Le Dr Soumaré a souligné le processus de désignation rigoureux mis en place pour garantir que le réseau maintienne un haut niveau d'expertise scientifique et réponde aux besoins des Membres.

Le Conseil a été informé de la mise en œuvre de sa recommandation précédente. Pour les Centres collaborateurs, l'approbation des candidatures par le Conseil n'interviendra qu'après validation par les Commissions régionales. Il a été rappelé au Conseil qu'il lui incombait de valider le remplacement des experts des Laboratoires de référence au nom de l'Assemblée mondiale des Délégués.

Le Conseil s'est vu présenter les résultats de l'évaluation des candidatures pour devenir des Centres de référence menée par les Commissions spécialisées en février 2026, ainsi que les propositions de remplacement des experts désignés.

Le Conseil a approuvé la désignation de trois nouveaux Laboratoires de référence et validé le remplacement d'experts dans cinq Laboratoires de référence existants, conformément aux recommandations des Commissions spécialisées. Le Conseil a également pris note de sept candidatures pour devenir des Laboratoires de référence et de sept nominations d'experts n'ayant pas fait l'objet de recommandations pour la désignation.

Le Conseil a pris note de trois candidatures pour devenir des Centres collaborateurs qui seront soumises à l'examen des Commissions régionales concernées en mai 2026 et de deux candidatures qui n'ont pas fait l'objet de recommandations.

Le Conseil a félicité le Secrétariat et les Commissions spécialisées pour le processus transparent et structuré mis en place pour l'évaluation des candidatures et a reconnu la valeur du réseau des Centres de référence dans le soutien apporté aux Membres de l'OMSA. Le Conseil a encouragé la poursuite de l'identification et de la communication des écarts et des besoins, notant que ces informations constituaient un outil utile pour orienter le développement du réseau en réponse aux priorités des Membres. Il a été noté que malgré l'importance d'Une seule santé, il n'y avait qu'un seul Centre collaborateur de ce type en Afrique et les Membres d'autres régions ont été invités à soumettre leur candidature



pour être désignés comme Centre collaborateur pour Une seule santé. L'OMSA a également été encouragée à étudier la possibilité de collaborer avec le réseau des Centres collaborateurs Une seule santé de l'OMS.

La Présidente s'est félicitée des progrès réalisés dans le maintien et la coordination du réseau des Centres de référence. Elle a souligné l'importance de maintenir la communication avec les Délégués concernant les performances et les contributions des Centres de référence sur leur territoire tout en apportant un soutien aux autres Membres.

### **3.8.3. Résumé des normes et statuts à proposer en vue de leur adoption**

La Dre Montserrat Arroyo a présenté une vue d'ensemble des normes proposées en vue de leur adoption lors de la 93<sup>e</sup> Session générale, en soulignant le travail technique considérable accompli par les Commissions spécialisées. Elle a souligné que les chapitres du *Code aquatique* et du *Manuel aquatique* proposés en vue de leur adoption comprenaient des révisions de la définition des animaux aquatiques ornementaux, des mises à jour sur le vide sanitaire dans l'aquaculture, et plusieurs modifications spécifiques à des maladies, notamment pour *Aphanomyces astaci*, *Gyrodactylus salaris*, *Perkinsus spp*, *Xenohaliotis californiensis*, ainsi qu'une mise à jour de la nomenclature des virus pour les maladies listées par l'OMSA.

En ce qui concerne le *Code terrestre*, la Dre Arroyo a noté que les chapitres proposés en vue de leur adoption concernaient des travaux structurés autour de conditions relatives à la sécurité biologique, ainsi que des chapitres mis à jour concernant les mesures d'exportation, de transit et d'importation, les postes d'inspection aux frontières et les centres de quarantaine. Les modifications apportées aux articles ont essentiellement servi à clarifier la terminologie et à mettre à jour les dispositions spécifiques aux maladies, notamment en élargissant le glossaire et en actualisant le chapitre 1.3 sur les catégories de maladies et d'infections. Des révisions de chapitres consacrés à des maladies spécifiques ont également été rappelées, concernant la fièvre aphteuse, la peste porcine classique, la tularémie, la fièvre hémorragique de Crimée-Congo et les infections aux métapneumovirus aviaires.

La Dre Arroyo a également noté que même si plusieurs chapitres du *Manuel terrestre* avaient été examinés et validés pour diffusion par la Commission des normes biologiques (couvrant la collecte d'échantillons diagnostiques, le transport de matériel biologique et un large éventail de maladies terrestres), ces 17 chapitres étaient encore en cours de finalisation et seraient très probablement proposés en vue de leur adoption lors de la Session générale.

Le Conseil a pris note de la présentation et a approuvé la liste des normes proposées en vue de leur adoption. Le Conseil a été invité à accorder une attention particulière à la pertinence transversale du nouveau chapitre sur la sécurité biologique et aux implications des chapitres actualisés consacrés à des maladies spécifiques pour la surveillance et les pratiques commerciales des Membres.

### **3.8.4. Élection des Commissions spécialisées pour 2027- Appel à candidatures**

La Dre Arroyo a fait le point sur le prochain cycle 2027-2030 d'élection des Commissions spécialisées, en décrivant les principales étapes et le calendrier de l'appel à experts. Elle a rappelé que le processus de sélection était guidé par le cadre adopté par le Conseil et que les travaux préparatoires étaient déjà en cours. Elle a noté que des orientations révisées pour les candidats et les Délégués (y compris des rôles clarifiés, des procédures de candidature et des critères d'évaluation) étaient en cours de finalisation pour être soumises à l'approbation du Conseil en mars 2026.

La Dre Arroyo a expliqué que l'appel à experts serait officiellement annoncé lors de la Session générale de 2026, suivi de la diffusion d'un document d'orientation en juin 2026. L'ouverture de l'appel est prévue pour le 1<sup>er</sup> juillet 2026, les Délégués, les Bureaux régionaux de l'OMSA et les Centres de référence recevront une communication directe contenant les documents de candidature et l'affiche promotionnelle.

Elle a décrit la phase ultérieure de vérification de l'admissibilité, qui se déroulera de juillet à septembre 2026, et a souligné l'importance de dossiers de candidature complets et de validations en temps voulu par les Délégués. Le Conseil a été informé de la composition et du rôle du Comité d'évaluation des candidatures, qui devrait être constitué d'ici début octobre 2026 et qui entreprendra la notation détaillée et la catégorisation des candidats tout au long du mois de novembre. Le rapport du Comité d'évaluation des candidatures et la liste des candidats présélectionnés proposée seront soumis à la Directrice générale en décembre 2026, avant d'être portés à la connaissance du Conseil pour finalisation lors la réunion de mars 2027 de ce dernier.



La Dre Arroyo a souligné l'importance d'une représentation équilibrée dans la liste finale des candidats présélectionnés (par région et par sexe) et a noté que les Délégués auraient accès à la liste confirmée des candidats 60 jours avant la Session générale de 2027, conformément aux procédures établies. Elle a encouragé les membres du Conseil à soutenir une large diffusion de l'appel au sein de leurs réseaux afin de garantir un vivier de candidats diversifiés et hautement qualifiés.

Une question a été posée concernant le rôle des Commissions régionales, à laquelle la Dre Arroyo a répondu que celles-ci seraient essentielles dans la diffusion de l'appel à experts dès le début du processus. En outre, en tant que Délégués, leur implication dans le processus de validation s'avère essentielle, car ils ont la responsabilité de s'assurer que chaque candidat validé remplit bien les termes de référence pour le rôle au sein de la Commission spécialisée et à la capacité de consacrer le temps nécessaire à cette responsabilité au cours du cycle de trois ans.

Le Conseil a pris note des informations présentées.

### **3.8.5. Le point sur PREVENT - Mécanisme de dialogue public-privé sur les vaccins et la vaccination**

Pour conclure, la Dre Arroyo a fait le point sur la mise en œuvre de la subvention OMSA-Health for Animals soutenant un nouveau mécanisme de dialogue public-privé sur les vaccins et la vaccination, connu sous le nom de PREVENT. Elle a expliqué que le forum PREVENT s'articulait autour de six obstacles clés et des concepts que représente l'acronyme PREVENT (*Planning, Regulatory pathways, Economic evidence, Vaccine access, Equity, National strategies, and Trade* - Planification, voies réglementaires, éléments économiques probants, accès aux vaccins, équité, stratégies nationales et commerce) et visait à rassembler les autorités publiques, l'industrie et les partenaires techniques afin qu'ils s'attaquent conjointement aux obstacles systémiques au déploiement et à l'utilisation des vaccins.

Elle a indiqué que la subvention devrait être signée à la fin de la première semaine de mars 2026 pour entrer dans sa phase opérationnelle, les activités initiales se concentrant sur la cartographie des parties prenantes, l'élaboration d'un mandat pour la plateforme de dialogue et la préparation de chantiers thématiques alignés sur l'acronyme PREVENT. La Dre Arroyo a souligné que cette initiative compléterait le travail plus large de l'OMSA sur le suivi du Forum sur les vaccins et la santé animale qui s'est tenu l'année dernière.

Elle a invité les membres du Conseil à suivre les développements de PREVENT au fur et à mesure de l'évolution de la plateforme.

### **3.9. Activités liées à la communication autour de la Session générale**

Mme Paula Pinet a présenté la stratégie de communication prévue pour la 93<sup>e</sup> Session générale, en soulignant les progrès réalisés en matière de communication par rapport aux sessions précédentes et en détaillant les objectifs, les publics cibles et les canaux pour les activités de communication et de plaidoyer prévues pour la Session. Elle a souligné l'objectif de positionner la Session générale en tant qu'événement de référence, soutenu par une narration adaptée à un large public peu familiarisé avec les sujets techniques.

Le Conseil a exprimé son soutien aux activités variées et percutantes prévues pour la Session générale et a fait remarquer que les sous-titres et les légendes étaient importants lors de la création de contenus destinés à des publics mobiles.

La Présidente a exprimé sa satisfaction quant à la qualité et l'ampleur des activités prévues. Elle a souligné qu'une communication efficace autour de la Session générale, et en particulier autour du 8<sup>ème</sup> Plan stratégique, serait essentielle pour maximiser l'impact de l'événement sur les Membres et les partenaires.

## **4. LE POINT SUR LA REPRÉSENTATION RÉGIONALE POUR L'AFRIQUE (BAMAKO - MALI)**

Le Dr Caya a présenté une mise à jour de la situation de la Représentation régionale de l'OMSA pour l'Afrique à Bamako, au Mali, rappelant les informations fournies au Conseil lors de sa réunion d'octobre 2025 et décrivant les développements survenus depuis lors.

Le Dr Caya a rappelé que la situation sécuritaire au Mali demeurait très instable, caractérisée par des risques persistants de haut niveau, notamment l'instabilité politique, la criminalité, le terrorisme et les conflits. En réponse, l'OMSA a



World  
Organisation  
for Animal  
Health

Organisation  
mondiale  
de la santé  
animale

Organización  
Mundial  
de Sanidad  
Animal

mis en œuvre des mesures de sécurité préventives, notamment le télétravail intégral pour l'ensemble du personnel, et a renforcé la vigilance concernant les voyages liés aux missions.

Le Conseil a engagé des discussions de fond sur cette question. Il a exprimé sa profonde inquiétude face à la situation et a reconnu la gravité des conditions de sécurité. Plusieurs Membres ont souligné que la sécurité du personnel de l'OMSA était la responsabilité première de l'Organisation et ne pouvait être subordonnée à des considérations politiques ou institutionnelles.

Des questions ont été soulevées concernant les critères utilisés pour évaluer la situation en matière de sécurité et pour déterminer si les conditions justifiaient la fermeture d'un bureau. Le Conseil a été informé que l'OMSA s'appuyait sur des informations de sécurité en temps réel fournies par des prestataires spécialisés, y compris des données sur la disponibilité des vols et les restrictions, ainsi que des informations pertinentes de l'ONU, pour évaluer les conditions sur le terrain. Il a été observé que la situation s'était gravement détériorée sur plusieurs indicateurs au cours d'une période prolongée.

Le Conseil a soutenu la proposition de la Directrice générale d'envoyer une lettre officielle de résiliation de l'Accord de siège avec le gouvernement du Mali. Il a été convenu qu'avant l'envoi d'une telle lettre, la Directrice générale contacterait directement les autorités du Mali afin de souligner que la décision n'était pas de nature politique et reposait uniquement sur des raisons de sécurité. La Directrice générale réaffirmerait également aux autorités maliennes que la fermeture de la Représentation régionale ne remettrait pas en cause l'engagement de l'OMSA envers l'Afrique et que l'Organisation continuerait de mener ses activités dans la région par d'autres moyens. Il a également été convenu que la Directrice générale informerait le Groupe régional restreint et la Commission régionale pour l'Afrique de la décision du Conseil.

La Directrice générale a remercié le Conseil pour ses conseils et a confirmé qu'elle procéderait en conséquence.

La Présidente a noté que la décision avait été prise dans le meilleur intérêt de l'Organisation et de son personnel, et a souligné l'importance de maintenir la capacité opérationnelle de l'OMSA dans la région africaine par le biais d'arrangements alternatifs. Elle a noté que ce point pourrait nécessiter un suivi lors d'une prochaine réunion du Conseil et a invité la Directrice générale à tenir le Conseil informé de l'évolution de la situation.

## **5. ÉTUDE IMMOBILIÈRE DU SIÈGE**

Mme Alizon a brièvement informé le Conseil des démarches entreprises depuis la dernière réunion, y compris le développement d'options de financement pour les travaux de rénovation ou une acquisition potentielle, la préparation d'une stratégie d'acquisition pour le bâtiment sis au n° 14 en coordination avec un notaire, et les discussions avec le ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères concernant les mesures de soutien possibles pendant la phase de relocalisation temporaire. Le Conseil sera tenu informé de l'évolution de la situation.

Le Conseil a pris note des informations succinctes fournies.

## **6. MISE EN ŒUVRE DU NOUVEL ORGANIGRAMME DE L'OMSA**

La Directrice générale a fait le point sur la mise en œuvre du nouvel organigramme de l'OMSA, qui a fait l'objet de discussions approfondies avec le Comité exécutif (EXCOM) et entre les Directeurs adjoints et leurs équipes respectives.

La Directrice générale a présenté l'organigramme finalisé, qui s'articule autour de quatre directions principales placées sous l'autorité de la Directrice générale, ainsi que des Représentations régionales, qui sont placées sous l'autorité directe de la Directrice générale. Un Cabinet a été créé pour soutenir la Directrice générale et piloter la mise en œuvre transversale des priorités stratégiques de l'Organisation.

En ce qui concerne les prochaines étapes, la Directrice générale a indiqué que la décision formelle officialisant le nouvel organigramme serait publiée d'ici le 1<sup>er</sup> avril 2026, date d'entrée en vigueur du nouvel organigramme. Parallèlement, les processus de délégation de signature seront mis en œuvre, les organes de coordination transversaux seront revus et un organigramme fonctionnel sera élaboré.



World  
Organisation  
for Animal  
Health

Organisation  
mondiale  
de la santé  
animale

Organización  
Mundial  
de Sanidad  
Animal

Le Conseil s'est félicité de cette présentation et a engagé une discussion sur plusieurs aspects de la nouvelle structure. La cohérence de l'organigramme et la clarté des mandats attribués à chaque Direction ont été soulignées.

M. Cangah a précisé que le Cabinet était conçu pour renforcer le travail transversal et la visibilité externe de l'Organisation. La Présidente a remercié la Directrice générale pour la transparence avec laquelle elle avait présenté le nouvel organigramme.

## **7. COLLABORATION AVEC LES PARTENAIRES**

### **7.1. FAO - GF-TADs et Programme de partenariat mondial sur les maladies animales transfrontalières (GPP-TADs)**

Le Dr Soumaré et le Dr Alexandre Fediaevsky ont exposé l'état d'avancement de la gouvernance du GF-TADs. Il a été noté que la FAO avait émis des réserves quant au mécanisme actuel, tout en reconnaissant l'importance de la collaboration entre les deux organisations (FAO et OMSA). Les deux coprésidents ont appelé à la simplification et à l'amélioration de l'efficacité. La nouvelle coprésidence de la FAO a été confiée à la Dre Junxia Song, en remplacement du Dr Tiensin. Le Conseil a été informé de l'examen en cours du Bureau de l'évaluation de la FAO sur le GF-TADs, auquel l'OMSA est associé, et a été indiqué que les résultats, attendus d'ici la fin du premier semestre 2026, éclaireraient une révision et une amélioration du cadre de gouvernance du GF-TADs.

Le Conseil a été informé de la visibilité accordée au GF-TADs auquel un kiosque sera dédié lors de la prochaine 93<sup>e</sup> Session générale, et éventuellement lors de la Conférence mondiale de la FAO sur le développement durable de l'élevage en septembre 2026.

Le Conseil a également reçu des informations sur les groupes de travail sur les maladies et les efforts de coordination régionale. Des révisions de plusieurs stratégies de lutte contre les maladies ont été notées : la stratégie de lutte contre la peste porcine africaine est presque finalisée, les travaux sur la stratégie de lutte contre la fièvre aphteuse sont sur le point de commencer avec une échéance fixée à la fin de l'année 2027, et des discussions sont en cours concernant le soutien à la révision de l'échéance de 2030 pour l'éradication de la PPR. Il a également été rappelé au Conseil que quatre pays (l'Afrique du Sud, l'Iran, la Russie et la Turquie) détenaient encore du matériel contenant le virus de la peste bovine en dehors des installations reconnues.

Le Conseil a également été informé de la proposition de la FAO d'établir le Programme de partenariat mondial pour les maladies animales transfrontalières (GPP-TADs), élaboré en réponse aux réductions significatives du financement des initiatives de santé animale, y compris le Centre d'urgence pour les maladies animales transfrontalières (ECTAD). Le programme proposé vise à créer un mécanisme renouvelé, tourné vers l'avenir et piloté par les pays pour préserver la production animale et la santé animale en tant que biens publics mondiaux, avec des composantes de coordination et d'intervention aux niveaux national, régional et mondial.

Le Conseil a exprimé son soutien au GF-TADs, soulignant la pertinence d'un mécanisme de coordination sur les maladies animales transfrontalières et mettant notamment en exergue les succès obtenus en Europe. Plusieurs membres du Conseil ont indiqué qu'ils ne pouvaient pas suivre plus d'un mécanisme de coordination et qu'il fallait éviter les doubles emplois. La nécessité d'actualiser régulièrement les maladies prioritaires a été mentionnée afin de s'adapter à l'évolution des situations, comme les récents épisodes de fièvre de la Vallée du Rift.

Tout en reconnaissant que l'initiative GPP-TADs s'alignait sur les objectifs stratégiques de l'OMSA et pourrait contribuer à la mobilisation de ressources pour le renforcement des Services vétérinaires des Membres, le Conseil a réaffirmé que le GF-TADs était un mécanisme de coordination éprouvé qui ne devrait pas être remplacé ou dupliqué. Le Conseil a réaffirmé qu'il soutenait les efforts visant à accroître les investissements dans la lutte contre les maladies animales transfrontières, mais il a vivement mis en garde contre la création de structures de coordination parallèles qui risqueraient d'entraîner une fragmentation et un manque d'efficacité.

La Présidente a demandé à l'OMSA de continuer à informer le Conseil de l'évolution du GF-TADs, de suivre de près le développement du GPP-TADs, de s'engager auprès de la FAO pour clarifier le champ d'application et la gouvernance du programme, et de présenter un rapport actualisé lors de la prochaine réunion du Conseil.



World  
Organisation  
for Animal  
Health

Organisation  
mondiale  
de la santé  
animale

Organización  
Mundial  
de Sanidad  
Animal

## 7.2. Alliance quadripartite - Activités liées à Une seule santé

La Dre Chadia Wannous a fait le point sur les progrès réalisés par l'OMSA pour faire avancer le programme Une seule santé dans le cadre de ses priorités stratégiques, en soulignant le renforcement de la collaboration au sein de l'Alliance quadripartite et le Protocole d'accord quadripartite renouvelé qui étend la coopération à l'horizon 2030. La présentation a souligné les progrès réalisés dans le soutien à la mise en œuvre du Plan d'action conjoint Une seule santé aux niveaux national et régional, notamment par le biais d'ateliers, d'analyses de situation et de projets régionaux. Elle a également porté sur les efforts visant à produire et à partager des éléments scientifiques probants pour la mise en œuvre d'Une seule santé, à renforcer l'interface science-politique et à garantir l'engagement actif de l'OMSA dans les processus politiques mondiaux liés à la prévention des pandémies, à la biodiversité et au changement climatique. Les efforts en cours pour mobiliser des investissements en faveur d'Une seule santé (y compris l'élaboration de l'Offre conjointe de l'Alliance quadripartite et l'engagement auprès des partenaires et des banques de développement) ont également été soulignés.

Le Conseil s'est félicité des progrès accomplis pour faire avancer le programme Une seule santé, notamment grâce au renforcement de la collaboration au sein de l'Alliance quadripartite et au renouvellement du Protocole d'accord. Le Conseil a salué la poursuite des efforts visant à soutenir la mise en œuvre du Plan d'action conjoint Une seule santé aux niveaux national et régional, et a reconnu l'engagement actif de l'OMSA dans les processus politiques mondiaux pour veiller à ce que la santé animale et les Services vétérinaires soient dûment représentés dans les discussions sur la prévention des pandémies, la biodiversité et le changement climatique.

L'importance de veiller à ce que le Fonds de lutte contre les pandémies soutienne les plateformes nationales Une seule santé a également été soulignée. Cette démarche a été facilitée par la participation de l'OMSA à l'élaboration du cadre de résultats et des paramètres de risque du Fonds de lutte contre les pandémies, qui ont guidé la sélection des pays et des projets et qui incluent désormais des indicateurs relatifs à la santé animale et à Une seule santé.

Le Dr Soumaré a souligné la création du Service Une seule santé et Cadres mondiaux dans le cadre de la récente restructuration organisationnelle de l'OMSA, en précisant que ce Service regrouperait les cadres liés à Une seule santé, ainsi que ceux relatifs au bien-être des animaux et à la santé des animaux aquatiques, afin de renforcer la cohérence et la coordination entre ces domaines.

La Directrice générale a souligné l'importance de travailler sur les effets du changement climatique sur la santé animale et sur la contribution du secteur à la réduction des émissions. Elle a indiqué qu'une prise de position de l'OMSA sur le changement climatique et la santé animale était en cours d'élaboration et qu'elle serait communiquée aux Membres et aux partenaires lors de la prochaine Session générale.

## 7.3. Groupe indépendant sur la RAM (IPEA)

Le Dr Yugueros Marcos a fait le point sur la mise en place du Groupe indépendant pour les données probantes en faveur de l'action contre la RAM (IPEA), comme l'ont demandé les organisations de l'Alliance quadripartite dans la Déclaration politique sur la RAM, adoptée lors de la 79<sup>e</sup> Assemblée générale des Nations Unies. Le Conseil a été informé des résultats de la consultation écrite conjointe menée en novembre 2025 auprès des États membres de l'Organisation des Nations Unies (ONU), rappelant également le retour d'information fourni par l'ensemble de la communauté de lutte contre la RAM au début de l'année 2025. Il a été noté que 72 Membres de l'ONU avaient fourni un retour d'information écrit.

Dans l'ensemble, les différents points de vue exprimés lors des consultations reflètent des attentes différentes quant à l'équilibre entre l'indépendance scientifique et l'engagement politique. Le Conseil a été informé des travaux actuellement menés par les organisations de l'Alliance quadripartite pour réexaminer la documentation nécessaire à la création de l'IPEA, en essayant de concilier ces perspectives tout en veillant à l'alignement sur leurs cadres juridiques respectifs. Le Conseil a été informé de la tenue d'autres séances d'information avec les États membres de l'ONU, le Groupe des dirigeants mondiaux sur la RAM et l'ensemble de la communauté de la RAM, visant à lancer le Groupe lors de la cinquième réunion ministérielle sur la RAM prévue par le Nigéria à la fin du mois de juin 2026. Il a été noté que le contexte politique mondial instable pourrait influencer le calendrier de lancement du Groupe.

Le Conseil a exprimé son soutien à la création de l'IPEA et a souligné l'importance de maintenir un équilibre entre l'indépendance scientifique et la pertinence politique. Des éclaircissements ont été demandés concernant les rôles respectifs de l'IPEA et du Groupe des dirigeants mondiaux sur la RAM, notant que l'IPEA se concentrerait sur la



World  
Organisation  
for Animal  
Health

Organisation  
mondiale  
de la santé  
animale

Organización  
Mundial  
de Sanidad  
Animal

production d'éléments scientifiques probants pour éclairer l'élaboration des politiques, tandis que le Groupe des dirigeants mondiaux continuerait à jouer un rôle de plaidoyer pour soutenir l'élan politique dans la riposte mondiale à la résistance aux antimicrobiens.

## 8. RÉSULTATS DE LA SÉRIE DE DIALOGUES AVEC LES AMBASSADEURS

M. Cangah a dressé un état des lieux de la Série de dialogues avec les ambassadeurs, une initiative de plaidoyer de l'OMSA visant à structurer et à approfondir l'engagement de l'Organisation auprès des missions diplomatiques accréditées à Paris.

Il a rappelé que la réunion des ambassadeurs s'inscrivait dans le cadre de l'orientation 3 du 8<sup>ème</sup> Plan stratégique, qui vise à placer la santé animale au cœur de la lutte contre les problèmes mondiaux. Les objectifs de la réunion étaient d'accroître la visibilité institutionnelle de l'OMSA, de présenter le 8<sup>ème</sup> Plan stratégique et les objectifs de la 93<sup>e</sup> Session générale, de renforcer le dialogue et la coopération avec les Membres de l'OMSA, d'encourager le soutien à la santé animale et de renforcer l'intégration de la santé animale dans les discussions mondiales.

Il a rappelé que, lors de la précédente réunion du Conseil, il avait indiqué qu'une politique formelle de sensibilisation était en cours d'élaboration afin de fournir un cadre plus structuré pour l'engagement avec les ambassades. Il a noté qu'un certain nombre d'actions concrètes avaient été entreprises, même si la politique n'était pas encore prête.

M. Cangah a indiqué que la réunion des ambassadeurs avait eu lieu le 11 février 2026 et avait rassemblé 73 ambassades, 31 ambassadeurs et un total de 108 participants.

Il a souligné qu'à l'avenir, l'Organisation entendait organiser au moins une réunion officielle avec les ambassadeurs par an, complétée par un engagement avec les attachés agricoles entre ces réunions. Pour soutenir cette initiative, l'OMSA a également mis au point un kit de l'ambassadeur.

M. Cangah a noté que, si l'événement du 11 février avait pu apparaître comme une initiative isolée, il était parfaitement cohérent avec l'effort de plaidoyer plus large entrepris parallèlement dans l'ensemble de l'Organisation (y compris le travail sur la mobilisation des ressources), même en l'absence d'une politique formelle de plaidoyer.

Le Conseil s'est félicité de cette initiative et a vivement encouragé sa poursuite. Selon le Conseil, ce type d'événement a permis d'améliorer la visibilité de l'OMSA auprès des Membres. Il a été noté que ce type de sensibilisation permettait de rappeler aux représentants diplomatiques que les Délégués de l'OMSA représentaient leur Membre dans un cadre intergouvernemental formel, et pas seulement leur propre expertise technique.

M. Cangah a indiqué que l'OMSA avait l'intention de continuer à renforcer le lien entre l'Organisation et les missions diplomatiques et envisagerait des mécanismes plus concrets pour maintenir le dialogue si les Délégués le souhaitaient.

La Directrice générale a exprimé l'espoir que cet événement contribue notamment à encourager le règlement des contributions statutaires impayées de certains Membres de l'OMSA.

La Présidente a noté que cette initiative répondait directement aux préoccupations régulièrement soulevées par le Conseil concernant la visibilité de l'OMSA. Elle a souligné que la Série de dialogues avec les ambassadeurs était un moyen efficace de faire connaître l'Organisation.

## 9. DIVERS

### 9.1. Conférence mondiale de l'OMSA sur les normes internationales pour un commerce sûr dans le contexte des menaces zoonitaires - Brésil, décembre 2026

La Directrice générale a informé le Conseil de l'état actuel des préparatifs de la prochaine Conférence mondiale de l'OMSA, prévue en collaboration avec le gouvernement du Brésil.

Le titre proposé pour la Conférence, actuellement en discussion avec les autorités brésiliennes, est « Normes internationales pour un commerce sûr dans le contexte des menaces zoonitaires ». La Directrice générale a noté que le libellé serait confirmé avec les équipes techniques compétentes de l'OMSA.



World  
Organisation  
for Animal  
Health

Organisation  
mondiale  
de la santé  
animale

Organización  
Mundial  
de Sanidad  
Animal

La Conférence est envisagée pour la semaine du 7 au 11 décembre 2026.

La Directrice générale a présenté les grandes lignes du concept et de la structure de la Conférence. Son objectif serait de faire progresser le consensus international et l'alignement pratique sur l'utilisation des normes internationales afin de faciliter un commerce sûr, fondé sur des normes, dans le contexte des menaces pesant sur la santé animale. La Conférence viserait également à traduire les normes de l'OMSA en orientations opérationnelles plus claires et à renforcer la capacité des Membres à concevoir, mettre en œuvre et faire reconnaître des mesures efficaces de zonage et de gestion des risques connexes.

Plus précisément, la Conférence visera à : clarifier et rendre opérationnelles les normes internationales relatives au zonage, à la régionalisation et au contrôle des mouvements ; renforcer les capacités nationales en matière de surveillance, de diagnostic, de traçabilité et de sécurité biologique ; améliorer la prévisibilité de la reconnaissance du statut officiel et de l'acceptation par des tiers ; promouvoir l'application cohérente des principes sanitaires et phytosanitaires (SPS) en matière de régionalisation ; et encourager des partenariats public-privé plus solides pour soutenir la surveillance, la réponse aux situations d'urgence et la mise en œuvre durable des stratégies de zonage.

En termes de structure, la Conférence est actuellement envisagée comme un événement de trois jours.

Le Conseil a pris note des informations fournies et a exprimé son soutien à l'initiative. Le Conseil s'est félicité de la perspective de la tenue de la Conférence au Brésil et a estimé que le thème de la conférence était très pertinent.